

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème} HANDBALL

2023-2024



DOSSIER DE CANDIDATURE

*Le dossier complet devra être réceptionné par le collège
le lundi 24 avril 2023 au plus tard
(format papier ou numérique)
TESTS d'entrée le 3 MAI 2023 de 09h00 à 11h30*

*Collège Georges Gouy
1 chemin du stade – 07600 Vals-les-Bains
Tél. 04 75 37 46 35*

Mél. ce.0070846g@ac-grenoble.fr



COMITÉ DRÔME
ARDÈCHE
FFHANDBALL



ardèche
LE DÉPARTEMENT



Chers parents,

En remplissant ce dossier, vous vous apprêtez à demander l'intégration de votre enfant dans une **Section sportive scolaire**. Mais en quoi cela consiste ?

FINALITE

La section sportive scolaire handball offre aux élèves volontaires, après accord des représentants légaux, un complément de pratique sportive, leur permettant d'élever leur niveau de compétences dans la spécialité et, plus généralement, de **s'épanouir dans leur scolarité au collège**.

LES OBJECTIFS AU SEIN DE LA SECTION SPORTIVE

- Permettre à tout élève volontaire motivé d'accéder à des performances sportives de niveau départemental, régional voire national.
- Proposer un enseignement facultatif sportif qui s'adresse à la fois **aux filles et aux garçons**.
- Accompagner les élèves de ce dispositif vers une **réussite sportive et scolaire**. Notamment en préparant les détectés comités, sections sportives lycées voire les pôles.
- Développer le « **vivre ensemble** » et la citoyenneté à travers des actions aux quotidiens (une séance Handisport avec le comité handisport, des ateliers CDOS (comité départemental olympique et sportif, la formation à l'arbitrage, une journée d'intégration, des mini séjours, ...).
- Renforcer les bonnes pratiques d'un « **sport-santé** » : nutrition, hygiène de vie, prévention du dopage, récupération. (Diététicienne et atelier dopage avec le CDOS).
- L'accomplissement personnel des élèves.

FONCTIONNEMENT

- **3h de pratique du handball / semaine** (2 séances d'entraînement d'1h30) sur les horaires habituels de l'établissement (entre 8h10 et 16h35).
- Les séances seront encadrées par le professeur d'EPS coordonnateur et du **club du EAMHB, entraîneur titulaire d'un BPJEPS handball, soutenu par le Conseil Départemental d'Ardèche et le Comité Drôme-Ardèche**.
- Nous attendons de ces élèves qu'ils soient inscrits à l'Association sportive afin de représenter le collège lors des compétitions et de vivre une aventure humaine sur la saison à venir, cela passera pour certains par les cross, les départementaux d'athlétisme, les jeux de l'UNSS pour les 6ème et 5ème... et bien sûr les compétitions de Handball.
- Ces élèves ne pourront pas s'inscrire en LCE (section européenne) ou en LCA (latin) proposée au collège.
- **L'enseignant, responsable de la section sportive handball, s'occupera du suivi des élèves** (séances sportives, résultats scolaires, comportement). Dans le cas d'un investissement insuffisant dans le travail scolaire, l'accès de l'élève aux séances de handball pourra être limité voire suspendu.
- L'infirmière du collège se chargera du **suivi médical** au cours de l'année scolaire.

Nos partenaires :

Le club EAHMH, le comité Drôme Ardèche de handball, le CDOS, le comité Handisport, ...

NOTRE ENVIRONNEMENT

Nous disposons d'un gymnase attenant à l'établissement. Pas de perte de temps dans les transports ou déplacements à pied lors des séances. Ainsi, le temps de pratique est optimisé.

COMMENT CANDIDATER ?

En renvoyant la fiche de candidature section sportive handball année 2023-2024, au collège Georges Gouy
1 chemin du stade 07600 Vals les Bains.

PASSATION DES TESTS

Le Mercredi 3 mai 2023 de 8h30 à 11h30.

Ces tests consisteront aux passages d'exercices physiques ainsi qu'à l'évaluation des capacités propres au Handball. (Connaissance minimale de l'activité dans le placement, dans les règles et bien évidemment dans le jeu à travers l'adresse au tir ainsi que dans le jeu collectif.).

ADMISSION ET RESULTATS

L'admission sera prononcée par une commission qui se réunira le Jeudi 4 Mai 2023. Cette commission sera composée d'un membre de l'équipe de direction, du responsable de la section sportive scolaire handball, de l'éducateur sportif chargé des entraînements et d'un ou deux membres de l'équipe pédagogique du collège. **L'étude du dossier (fiche de candidature, bulletins scolaires, lettre de motivation)** permettra à la commission de donner un avis sur la candidature. Cette décision sera communiquée aux familles par courrier. Il appartiendra ensuite à l'inspecteur d'académie de l'Ardèche de prononcer l'admission définitive du candidat à la section sportive.

IMPORTANT !! Si la candidature de votre enfant est retenue, vous devrez **formuler une demande de dérogation** (au titre du motif « parcours scolaire particulier ») auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Privas, **même si le collège Georges Gouy est votre collège de secteur : 04.75 .66. 93.01 / ce.dsden07@ac-grenoble.fr**

HISTORIQUE DE LA SECTION SPORTIVE

Créé en 2019 pour les 6ème, nous arrivons dès lors, à la fin du parcours de notre 1ère génération.

1 élève a été orienté vers le pôle espoir.

5 élèves détectés par le comité Drôme Ardèche en -13 ans.

3 élèves détectés en - 15 ans.

2 Jeunes arbitres sont T2 et poursuivent la formation PPF (parcours de performance fédérale) de la fédération.

RESULTATS :

2022-23 : Champions Sud de l'Académie.

A ce jour les benjamins sont qualifiés aux finales départementales (ils visent le championnat d'académie).

CONTACTS POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

M. CAYRON, responsable de la section sportive handball, fabien.cayron@ac-grenoble.fr

Mme Bencheikh, principale du collège, ce.0070846g@ac-grenoble.fr

Fiche de candidature section sportive handball – collège Georges Gouy

Année scolaire 2023-2024.

Le(la) candidat(e) :

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / Fille Garçon

Adresse :

Les responsables légaux :

Responsable légal 1 : Nom : Prénom :

Mél. @ Tél.

Responsable légal 2 : Nom : Prénom :

Mél. @ Tél.

Etablissement scolaire actuel :

Ecole / Collège : Ville :

Demande d'internat : Oui Non

Pratique sportive :

Club en 2022-2023 : Spécialité sportive :

Commentaires de l'entraîneur du club actuel sur les capacités du(de la) candidat(e) (physiques, techniques, volonté, application, ...) :

Nom et prénom de l'entraîneur :

A, le / /

Signature des représentants légaux :

Signature du (de la) candidat(e) :

Documents à fournir avec cette fiche de candidature le lundi 24 avril 2023 au plus tard :

- Copie des 2 derniers bulletins trimestriels ou du dernier bulletin semestriel.
- Une lettre de motivation de l'élève candidat, Signature de la charte, Droit à l'image signé.

CHARTRE DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL

Appartenir à la section sportive du collège permet bénéficier d'un dispositif qui donne droit à des heures supplémentaires pour se former à la pratique du handball, et des actions spécifiques (cdos, comité, diététicienne, arbitres, ...).

C'est aussi avoir accès à des installations, du matériel, des encadrants de qualité dans le but de progresser et d'atteindre le meilleur niveau possible à la sortie du collège.

En contrepartie l'élève doit, sous le contrôle de ses parents, remplir certains devoirs et obligations :

- Adopter une **attitude respectueuse** au sein du collège afin de valoriser l'image de soi et de la section (vie saine, valeurs du travail, de l'entraide, de l'autonomie...). Être fair-play, respecter ses partenaires et ses adversaires, ainsi que le personnel du collège.
- Être assidu aux entraînements (collège et club). Assister à tous les entraînements et assumer les **exigences** d'une pratique sportive : nous attendons un **engagement physique** important.
- Être présent aux différentes compétitions scolaires.
- Un élève en section peut connaître des difficultés scolaires, cependant il se doit d'adopter une attitude résolument positive et cela sera observé notamment lors des conseils de classe.
- Les élèves s'**organisent** sur la semaine pour répartir les devoirs et évaluations. Mais également pour **rattraper leurs cours** dans les plus brefs délais (Absences pour compétitions ou stages). Pensez à informer les enseignants lors de ces absences prévues et à s'organiser pour la récupération des cours. (Binôme au sein de sa classe HORS SECTION bien évidemment).
- Le projet pour les élèves de la section sera de leur donner de **l'autonomie et des responsabilités**, d'établir une relation de **confiance** avec les responsables de la Section.
- Aider les enseignants lorsqu'ils sont responsables d'organisation de compétitions ou d'actions (UNSS, cross du collège, tests de sélection...). **Aider à l'organisation** des rencontres du district (arbitrage), ils pourront venir en soutien lors des entraînements AS de Handball.

Signature de l'élève :

Signature de ses responsables légaux :

Autorisation parentale à participer aux tests pour candidater en sanction sportive scolaire Handball

Je soussigné responsable légal de l'enfant

Nom : Prénom :

Date de naissance :

autorise celui-ci à passer les tests d'entrées de la section sportive scolaire du collège Georges Gouy à Vals-les-Bains.

Fait à Le

Signature du responsable légal :
Section Scolaire Sportive

Autorisation Parentale à utiliser l'image de l'élève à des fins de communication

(dans les journaux locaux, sur le site du collège, le site de la section sportive, le compte tweeter, les réseaux sociaux et Instagram de l'établissement).

Dans le cadre de la section sportive scolaire Handball, les professeurs peuvent être amenés à réaliser des photos ou des enregistrements des élèves.

Ces images ne seront diffusées que dans le cadre du collège et sous plusieurs formes : expositions internes, articles de presse, site internet, réseaux sociaux.

Je soussigné(e), responsable légal

de l'élève

Autorise ou n'autorise pas la prise de photo et leur publication sur les sites nommés ci-dessus

Date :

Signature :